

Éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle
pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées :

ÉVALUATION DU PROCESSUS D'INTERVENTION DU PROGRAMME

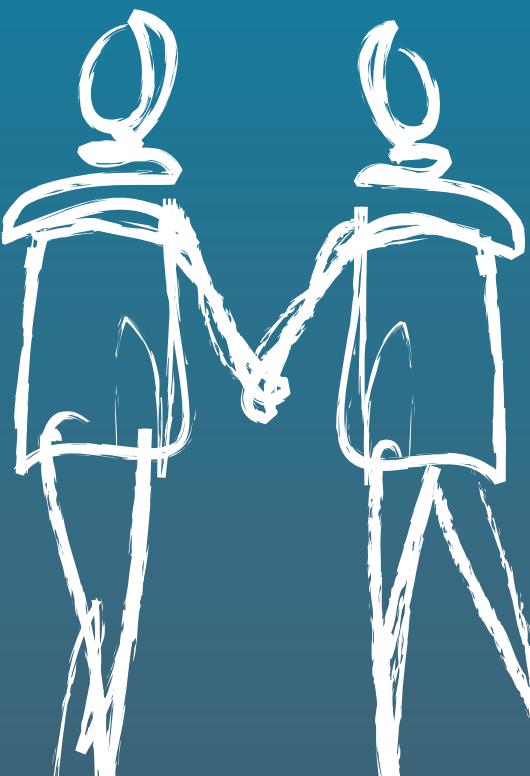
RÉSUMÉ DU RAPPORT DE RECHERCHE

Germain Couture, PhD

*Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Institut universitaire*

Marc Daigle, PhD

*Département de Psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières*



Introduction

Éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle pour les personnes

Présentant des incapacités intellectuelles modérées :
évaluation du processus d'intervention du programme

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE RECHERCHE

Auteurs :

Germain Couture, PhD

CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Institut universitaire

Marc Daigle, PhD

Département de Psychologie

Université du Québec à Trois-Rivières

Recherche réalisée grâce à une subvention

de **L'Office des personnes handicapées du Québec**

Programme de subventions à l'expérimentation

Projet OPHQ 2361-09-45

Juin 2009

© CRDITED MCQ 2009

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-922227-04-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-922227-07-9 (version électronique)



Encore connu sous le nom de centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec Institut universitaire (CSDI MCQ Institut universitaire).

Pour ce document, nous avons choisi le papier Rolland Enviro100, fait à 100 % de fibres postconsommation. Cette initiative nous a permis de réduire notre empreinte écologique de : 1,5 arbres, 3 650 l d'eau, 5,25 m³ de gaz naturel, 38 kg de déchets solides, 0,23 kg de matières en suspension dans l'eau et de 85 kg d'émissions atmosphériques.



En 2001, le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec¹ publiait une première édition du programme d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle (ÉVAAS) pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Ce programme novateur propose des activités adaptées aux caractéristiques et aux besoins d'un nombre important de personnes inscrites aux services des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle. Les prix d'excellence qui lui ont été attribués (prix Maurice-Harvey 2008 du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale et prix d'excellence « Personnalisation des soins et des services » du Réseau de la santé et des services sociaux, édition 2007-2008) pourraient témoigner à eux seuls de sa pertinence et de sa qualité. Mais l'assurance de cette qualité doit aussi reposer sur une démarche d'évaluation méthodique et éprouvée. C'est la raison pour laquelle l'établissement a entrepris, en 2002, le processus de l'évaluation du programme ÉVAAS. Ce processus comporte trois phases. La première, complétée en 2004, a permis d'établir les modèles théoriques du programme (Daigle, Couture, Boucher et Voyer, 2006). Un premier modèle permet de préciser les actions devant être effectuées par les éducateurs lorsqu'ils appliquent le programme. Ce modèle sert de base à ce que nous appelons ici l'évaluation du processus d'intervention, qui constitue la deuxième phase de l'évaluation du programme. Un autre modèle théorique permet quant à lui d'identifier les effets attendus chez les personnes auprès desquelles le programme est appliqué. Ce dernier modèle pose les assises de la troisième phase, soit l'évaluation des effets du programme.

La recherche dont les résultats sont présentés ici, porte essentiellement sur la deuxième phase de l'évaluation du programme ÉVAAS, soit l'évaluation du processus d'intervention. Dans ce **résumé des résultats de recherche**, les caractéristiques du programme ÉVAAS et les principaux éléments de la méthode de recherche utilisée sont présentés de façon sommaire. Pour obtenir plus d'information sur le cadre théorique de l'étude, la procédure d'évaluation, les instruments utilisés et les résultats détaillés, le lecteur est invité à consulter le rapport de recherche complet.

Ce résumé est principalement destiné aux décideurs, aux gestionnaires et au personnel d'encadrement des établissements ou organismes qui appliquent le programme ÉVAAS auprès d'une clientèle de personnes présentant des incapacités intellectuelles. Nous y présentons les principaux constats effectués à partir des données recueillies ainsi que les recommandations formulées par les auteurs du rapport. Bien que certaines de ces recommandations s'adressent aux concepteurs du programme, la majorité d'entre elles sont également destinées à ses utilisateurs.

¹ Devenu, en avril 2009, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CRDITED MCQ)

Le programme d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle

Le programme ÉVAAS a été conçu et développé spécifiquement à l'intention de personnes présentant des incapacités intellectuelles (PPII) modérées. Un de ses principaux objectifs est de favoriser une vie affective, amoureuse et sexuelle saine chez ces personnes tout en tenant compte de leurs limites fonctionnelles et des risques liés à ces limites.

Pour atteindre ses objectifs, le programme propose, au total, 78 activités² regroupées en neuf fascicules thématiques : la connaissance de soi (identité sexuelle, estime de soi, émotions); la connaissance de son corps (anatomie et physiologie); la fonction reproductive (fécondation, grossesse, accouchement, contraception, stérilisation, avortement); les relations interpersonnelles (amicales, amoureuses, sexuelles); la masturbation; les orientations sexuelles; les infections transmises sexuellement et par le sang, dont le VIH/SIDA; les abus sexuels, et, finalement les droits et les normes sociosexuelles. Au total, 15 thèmes différents sont donc abordés. Pour chacun des thèmes, les documents fournis contiennent : (1) des informations données aux éducateurs, lesquelles incluent notamment un dossier d'information sur le sujet, des ressources matérielles, de même que des conseils et trucs pratiques pour faciliter les animations; (2) une description des activités à réaliser avec les participants (objectifs, déroulement, évaluation); (3) une description des interventions à

réaliser auprès des parents des PPII et/ou des responsables de résidence d'accueil.

Le fait de proposer des activités destinées aux parents et aux proches constitue d'ailleurs un des aspects novateurs du programme. Des recherches antérieures ont démontré l'importance d'impliquer ces personnes dans le processus d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle des PPII. À cette fin, le programme comporte également un outil de sensibilisation, le tri-de-carte adapté, pouvant être utilisé auprès des proches et des éducateurs impliqués auprès de ces personnes. Enfin, le programme comprend un dernier outil permettant l'évaluation des connaissances et attitudes relatives à la sexualité (ÉCARS) des PPII. Cet outil permet une évaluation préalable aux activités du programme afin de préciser les besoins particuliers des participants.

Les activités du programme sont habituellement appliquées auprès d'un groupe de cinq à six personnes, au rythme d'une rencontre par semaine. Les séances, d'une durée de une à deux heures, sont animées par deux éducateurs ayant reçu une formation spécifique. La quantité d'activités proposées permet une intervention d'une durée totale de 18 à 24 mois. En parallèle, les activités qui s'adressent aux proches, permettent des rencontres à une fréquence d'environ une fois par mois.

Le programme vise à favoriser une vie affective, amoureuse et sexuelle saine chez les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Il propose 78 activités, touchant 15 thèmes, regroupées en 9 fascicules thématiques, de même que des activités s'adressant aux parents et aux proches, ce qui constitue un de ses aspects novateurs.

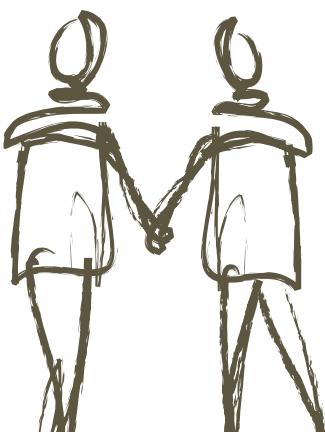
²Une deuxième édition du programme, publiée en 2007, comporte un fascicule supplémentaire concernant l'examen gynécologique et urologique et l'examen des seins, pour un total de 84 activités.

La recherche

Différentes sources d'informations ont été utilisées afin de répondre à ces questions. Ces informations ont été recueillies auprès de cinq groupes d'ÉVAAS mis en place dans deux CRDI. Ces groupes ont été suivis sur des périodes variant de 12 à 18 mois.

Le modèle théorique du processus d'intervention a permis d'identifier 27 actions différentes devant être exercées par les éducateurs lorsqu'ils appliquent le programme. Ces actions ont été définies de façon opérationnelle puis une grille d'observation des séances d'ÉVAAS a été élaborée. Les actions qui ont été observées se regroupent en cinq grandes dimensions qui caractérisent le travail des éducateurs qui appliquent le programme. Ils doivent soutenir et accompagner les participants, transmettre des connaissances, effectuer des interventions visant à changer des comportements, à changer des émotions et, enfin, à changer des cognitions. La grille d'observation visait à évaluer la fréquence et la qualité de ces actions.

Au total, 73 séances d'ÉVAAS ont été l'objet d'observations effectuées par des assistantes de recherche entraînées à cette fin. À chacune des séances, les éducateurs complétaient une fiche d'évaluation concernant le déroulement de l'activité, leur propre évaluation de la séance et leurs commentaires. Enfin, 10 entrevues ont été effectuées auprès des éducateurs, 7 auprès de spécialistes en activités cliniques et 3 auprès de coordonnateurs de services. Ces entrevues ont été effectuées une fois terminée les observations des groupes. Les entrevues visaient à documenter différents aspects de l'application du programme : recrutement des participants, organisation et planification des séances, évaluation du contenu des fascicules, supervision et suivi des interventions.



Résultats de la recherche

Nous présentons ici les différents constats découlant de la recherche de même que les recommandations formulées par l'équipe de chercheurs. Ces constats et recommandations sont regroupés en fonction des quatre questions formulées précédemment.

1-L'application du programme est-elle effectuée de façon conforme aux directives énoncées?

Dans tous les groupes observés, la façon d'effectuer le recrutement des participants respecte la procédure prescrite par le programme. Il y a une évaluation préalable des besoins des participants et de leurs connaissances et attitudes à l'égard de la vie affective, amoureuse et sexuelle avant leur sélection. Cette évaluation permet de s'assurer de répondre aux besoins spécifiques des participants et d'orienter le choix des activités en fonction de ces mêmes besoins.

Le programme Éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle a été conçu de façon à répondre spécifiquement aux besoins des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Les activités et le matériel d'animation proposé par le programme ont été préparés en fonction des caractéristiques de ces personnes. Bien que la clientèle visée soit présente dans la majorité des groupes observés, on constate

La procédure suivie pour le recrutement des participants et la mise en place des groupes est conforme aux directives et aux procédures prescrites par le programme. Utiliser le programme auprès de groupes de personnes présentant des incapacités intellectuelles légères exige beaucoup de travail de la part des éducateurs pour adapter le contenu et leurs interventions.

que le programme est aussi appliqué auprès de personnes présentant des incapacités intellectuelles légères. Dans le fascicule de présentation du programme, les auteurs indiquent que celui-ci peut aussi être appliqué auprès de personnes présentant des incapacités intellectuelles légères.

Dans un groupe formé majoritairement de personnes présentant des incapacités intellectuelles légères, nous avons observé que les éducateurs devaient apporter beaucoup de modifications aux activités et au matériel d'animation. Ces modifications étaient devenues nécessaires pour répondre aux besoins de ces participants. Ces éducateurs ont investis beaucoup d'énergie dans l'adaptation des contenus. Cependant, outre leur compétence et leur expérience, rien ne garantit que les modifications apportées soient conformes aux objectifs spécifiques à chacune des activités. En clair, si des modifications importantes au contenu étaient apportées par des utilisateurs moins expérimentés, il n'est pas certain que les objectifs poursuivis pourraient être atteints. Considérant la spécificité du programme et les efforts investis par les auteurs afin de produire des activités et du matériel adaptés aux caractéristiques et aux besoins des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées, son application auprès d'une autre clientèle pourrait ne pas entraîner les effets escomptés.

RECOMMANDATION 1

Qu'on précise les conditions d'utilisation d'un programme aussi spécifique que ÉVAAS auprès de personnes présentant des incapacités intellectuelles légères.

Enfin, un des groupes observés était composé de couples. Cette situation a entraîné plusieurs inconvénients. Premièrement, des problématiques ou des conflits relatifs aux couples peuvent être apportés de façon récurrente au sein du groupe. Le respect de l'intimité de chacun devient plus difficile à maintenir dans ce contexte. En outre, des couples sont susceptibles de se dissoudre. Une séparation en cours de programme a nettement nui à l'ambiance ainsi qu'à la présentation de certains contenus. Une telle situation amène beaucoup de conflits et de perturbations dans le groupe et exige des éducateurs des interventions qui ne relèvent pas du programme. Il apparaît que les notions d'éducation sexuelle et de soutien à la vie de couple peuvent parfois être confondues. Les activités du programme ÉVAAS ne visent pas spécifiquement à favoriser ou à soutenir la vie de couple pour les personnes présentant une DI. Il semble donc que le programme est parfois appliqué afin d'atteindre des objectifs autres que ceux qui sont spécifiés.

Utiliser le programme auprès d'une autre clientèle que celle prévue pourrait ne pas entraîner les effets escomptés. Les activités du programme ÉVAAS ne visent pas spécifiquement à favoriser ou à soutenir la vie de couple... encore moins dans une situation de séances de groupe.

RECOMMANDATION 2

Qu'on évite l'utilisation d'un programme aussi spécifique que ÉVAAS pour la clientèle des couples déjà constitués.

2-Les activités prévues au programme sont-elles bien appliquées?

Les informations recueillies permettent d'affirmer que les différents thèmes prévus au programme sont abordés lorsque celui-ci est appliqué. Généralement, une majorité des activités proposées est utilisée par les éducateurs. Au sein des 5 groupes observés, le taux d'utilisation des activités proposées varie de 40 % à 96 %, avec une moyenne d'environ 67 %. Le nombre d'activités plus faible dans un groupe (40 %) est dû à une durée totale de l'application plus courte (12 mois) ainsi qu'au fait qu'une même activité pouvait être utilisée pendant deux séances.

En entrevue, les éducateurs rapportent que les activités proposent des objectifs clairs, une démarche précise, et que le programme offre une certaine flexibilité dans leur application. Dans l'ensemble, ils qualifient les activités d'intéressantes, d'aistantes et de bien adaptées à la clientèle visée. Selon eux, la grande majorité des activités est facilement applicable et les activités proposées sont appropriées aux objectifs poursuivis.

Malgré ce constat, une majorité d'éducateurs rapporte que les activités concernant le thème des « droits et les normes sociosexuelles » sont difficiles d'application et trop abstraites pour les participants. Ces activités présentent des notions plus difficiles à intégrer pour les participants et ces derniers y portent moins intérêt. En outre, il apparaît difficile pour les éducateurs de vérifier ce que les participants retiennent de ces contenus.

L'évaluation d'ensemble demeure cependant très positive à l'égard des activités proposées. La quantité d'activités disponible permet aux éducateurs de choisir celles qui intéressent davantage le groupe et qui répondent le mieux à ses besoins.

Au sein des groupes observés, les éducateurs ont utilisé, en moyenne 67 % des activités proposées par le programme. Les éducateurs jugent les activités facilement applicables et adaptées à la clientèle visée. L'application des activités du thème « droits et normes sociosexuelles » est plus difficile.

RECOMMANDATION 3

Qu'on modifie les activités relatives aux thèmes des droits et normes sociosexuelles en y ajoutant des éléments plus concrets pour les participants.

3-Les actions prévues au modèle théorique sont-elles posées par les éducateurs?

Une première partie des observations porte sur ce que nous appelons « le cadre des séances ». Il s'agit d'actions posées par les éducateurs à chacune des séances, mais qui ne sont pas en lien direct avec le contenu du programme lui-même. Nous faisons ici référence à des actions à caractère pédagogique qui doivent normalement être effectuées dans la plupart des situations d'enseignement à un groupe, par exemple : structurer la séance, maintenir la discipline du groupe, présenter une conclusion en fin de séance. De façon générale nos observations indiquent que les éducateurs appliquent des actions qui aident à fournir un cadre approprié aux séances d'ÉVAAS, favorisant les apprentissages des participants.

Cependant, certaines actions, normalement attendues d'un éducateur dans un contexte d'enseignement à un groupe, paraissent peu fréquentes. Il s'agit premièrement du fait de revenir sur le contenu ou des événements d'une séance afin d'y amener une conclusion et, deuxièmement, de préparer les participants au contenu de la séance suivante. Cette dernière action n'a été observée que dans 30 % des séances. Ces éléments sont indépendants du programme lui-même, mais leur absence risque d'atténuer la portée des apprentissages effectués lors d'une séance. Aussi, dans quelques séances (8 %) les observateurs ont noté quelques difficultés dans le maintien d'une discipline adéquate dans le groupe.

Les actions à caractère pédagogique sont habituellement bien appliquées par les éducateurs, mais on relève certaines lacunes concernant la conclusion des rencontres et l'annonce du contenu des prochaines séances.

RECOMMANDATION 4

Qu'on inclue, dans la formation au programme s'adressant aux éducateurs, l'apprentissage de stratégies pédagogiques adaptées au contenu et à la clientèle, notamment la planification et la préparation des activités, la conclusion d'une séance d'enseignement, l'utilisation de stratégies visant à maintenir la discipline au sein du groupe.

Concernant les actions éducatives et cliniques posées par les éducateurs, nos observations permettent d'affirmer qu'elles sont conformes à l'esprit et aux objectifs généraux du programme. Les différentes actions prévues au modèle théorique sont produites de manière appropriée par les éducateurs. Ces derniers

posent les actions attendues afin de transmettre des connaissances, de changer les comportements, changer les émotions et changer les cognitions.

La fréquence relative des actions observées paraît tout à fait appropriée dans un contexte d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle, effectuée auprès d'un groupe d'individus. En fait, cette observation paraît homogène à travers les cinq groupes observés. Les activités du programme sont conçues et décrites d'une façon telle qu'il n'y a que peu de disparité, entre les différents sites où il est appliqué, à l'égard des actions pédagogiques et cliniques posées par les éducateurs. Les données d'observation démontrent que les éducateurs, en plus de transmettre des connaissances, posent différentes actions visant à susciter le changement chez les participants. En outre, l'évaluation qualitative de ces actions indique qu'ils le font très souvent de manière assez ou très appropriée.

Bien que le programme propose des activités et des interventions devant être effectuées auprès des proches pour chacun des thèmes abordés, il apparaît que peu de ces activités sont réalisées. Une fois les rencontres de groupe amorcées, les éducateurs font parvenir de la documentation aux proches à chaque changement de thèmes ou encore lors de changements aux modalités habituelles d'horaire ou de localisation d'activité. Quelques éducateurs envoient aux proches, après chaque séance, un résumé de la rencontre ainsi que des observations personnalisées sur la participation de la PPI qui les concerne. Les éducateurs transmettent ces informations par le biais des participants mais déplorent que, souvent, il n'y ait aucune rétroaction à ces informations.

En somme, le suivi des activités du programme et des objectifs poursuivis auprès des participants et des proches paraît très peu formalisé. Pourtant, la sensibilisation et l'intervention auprès des proches dans le processus d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle, constitue un élément clé du programme.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il s'agit d'un des éléments qui confèrent au programme son caractère novateur.

La fréquence et la qualité des actions éducatives et cliniques posées par les éducateurs sont conformes à l'esprit et aux objectifs généraux du programme. L'application des activités concernant les parents et les proches apparaît cependant moins soutenue. Les contacts avec les parents et les proches paraissent souvent peu formalisés, alors qu'il s'agit là d'un des éléments clés du programme.

RECOMMANDATION 5

Qu'un comité, composé entre autres d'intervenants expérimentés et de parents/proches représentatifs de la clientèle du programme ÉVAAS, examine les différents paramètres concernant l'implication des proches dans les activités et le déroulement du programme. Cet examen devra conduire à l'élaboration d'activités visant la mobilisation des proches. Ces activités devront être intégrées aux manuels du programme ÉVAAS et enseignées aux éducateurs lors des formations. Ces activités, de même que celles qui sont déjà prévues pour les proches à l'intérieur des fascicules du programme, devront faire l'objet d'un suivi administratif et clinique spécifique.

Conclusion

4-Comment le suivi de ces actions est-il assuré?

Les informations recueillies en entrevue permettent de soulever quelques questions concernant le suivi des actions entreprises dans le cadre du programme ÉVAAS. Dans tous les groupes, des communications sont établies entre les éducateurs animateurs et les éducateurs responsables du dossier de l'usager (ci-après, éducateurs de référence) concernant la participation de l'usager au programme. Ces relations sont jugées, le plus souvent, comme étant satisfaisantes pour les éducateurs animateurs. L'analyse de ces informations permet cependant de constater que ces échanges d'informations sont très peu formalisés et sont effectués de façon très variable d'un groupe à l'autre et même d'un éducateur à l'autre. Parfois, ces échanges se limitent au seul contenu abordé lors des séances d'ÉVAAS, sans référence aux objectifs poursuivis à travers les différentes activités et à leur niveau d'atteinte par le participant.

Dans ce contexte, il n'apparaît pas clairement que les actions des éducateurs d'ÉVAAS soient systématiquement suivies et appuyées par l'éducateur de référence, que ce soit dans les interventions auprès de proches ou dans tout autre contexte de vie du participant.

Les échanges d'informations entre l'éducateur animateur et l'éducateur responsable du dossier de l'usager paraissent peu formalisés...

RECOMMANDATION 6
Que les gestionnaires de services voient à définir et à faire connaître les rôles respectifs des éducateurs animateurs et des éducateurs de référence. Ces rôles

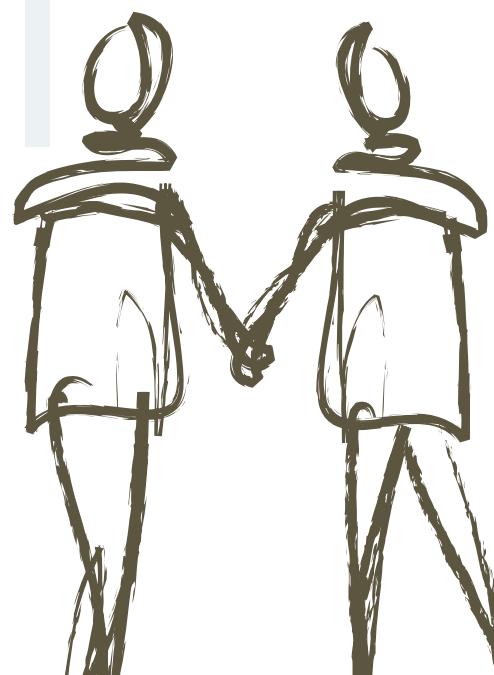
doivent être précisés à l'égard 1) du suivi effectué auprès des proches, 2) de la complémentarité et de la continuité des interventions et 3) de la formulation et de l'évaluation des objectifs inscrits au plan d'intervention de l'usager concernant l'éducation à la vie affective, amoureuse ou sexuelle.

Enfin, un dernier constat concerne la supervision et l'encadrement des éducateurs chargés d'appliquer le programme ÉVAAS. Ces deux éléments s'avèrent, eux aussi, très peu formalisés dans plusieurs des groupes observés. Cette situation peut être mise en relation avec plusieurs des constats précédents. Une supervision plus régulière permettrait d'améliorer les actions relatives au cadre des séances. Elle permettrait également un meilleur suivi des interventions effectuées auprès des proches et, finalement une plus grande continuité et une meilleure complémentarité entre les interventions effectuées dans le cadre du programme et celles qui sont mises en place dans les autres programmes-services.

Le niveau de supervision des éducateurs chargés d'appliquer le programme est très variable et devrait être rehaussé.

RECOMMANDATION 7

Qu'on dispense au personnel d'encadrement clinique des formations relatives aux activités et aux objectifs du programme ÉVAAS afin qu'il puisse assurer la supervision des éducateurs chargés d'appliquer le programme.



D'une façon générale, les observations des séances et les informations recueillies en entrevue témoignent que le programme lui-même est bien structuré et que les activités proposées sont habituellement facilement applicables et jugées pertinentes par les éducateurs. À partir de la formation reçue, de la documentation fournie et du matériel proposé, ces derniers sont en mesure d'appliquer le programme d'une façon appropriée.

Les activités qui s'adressent aux parents et aux proches paraissent manifestement moins utilisées. Les données recueillies dans cette recherche ne permettent pas d'établir clairement les raisons de l'application moins régulière de ce volet du programme. Cette question devra être abordée en tenant compte des besoins et des points de vue des principaux intéressés, les parents et les proches eux-mêmes.

Malgré ce constat, les données recueillies permettent d'affirmer que l'application du programme ÉVAAS se déroule de façon conforme au modèle théorique et aux activités prévues dans le manuel. Certains éléments, indépendants du programme lui-même, devront cependant faire l'objet d'une attention spéciale, plus particulièrement la formation des éducateurs à l'application de stratégies pédagogiques appropriées en contexte d'enseignement en groupe, le suivi des interventions et la supervision des éducateurs.

Parmi les recommandations formulées suite à l'analyse des résultats, deux s'adressent plus particulièrement aux concepteurs du programme alors que les autres concernent la gestion de l'implantation et du déroulement des activités. Les ajustements qui découlent de ces recommandations s'avèrent, à notre avis, nécessaires afin d'assurer la portée des actions des éducateurs et l'atteinte de objectifs généraux du programme à l'égard d'une vie affective, amoureuse et sexuelle harmonieuse et saine pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles.



**Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants
du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec Institut universitaire**
3255, rue Foucher , Trois-Rivières (Québec) G8Z 1M6